



**RÉFÉRENCE AU PROGRAMME DE L'ACCUEIL CLINIQUE  
HÉMATURIE MICROSCOPIQUE ASYMPTOMATIQUE ISOLÉE**

Accueil clinique	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur
Saint-Eustache	450 473-6811, poste 44104	450 473-9959
Saint-Jérôme	450 432-2777, poste 23939	450 431-8764
Sainte-Agathe	819 324-4000, poste 34713 ou 34707	819 324-4092
Mont-Laurier	819 623-1234, poste 54665 ou 54115	819 623-1896

**Condition clinique :** Usager adulte présentant une hématurie microscopique asymptomatique isolée (sans douleur, sans infection urinaire et non traumatique) et en l'absence des critères d'exclusion (se référer au tableau au verso).

**Antécédents médicaux pertinents :**

- Cancer   
  Diabète   
  HTA   
  Infections urinaires récurrentes   
  Maladies rénales ou urologiques  
 Autre : \_\_\_\_\_

**Aide-mémoire des prérequis à l'application de l'ordonnance collective par l'infirmière de l'accueil clinique**

**Titre de l'ordonnance collective :** *Initier des mesures diagnostiques pour un usager présentant une hématurie microscopique asymptomatique isolée (sans douleur, sans infection urinaire et non traumatique) – OC-CISSS-190*

- Ordonnance(s) remise(s) à l'usager, s'il y a lieu. Préciser : \_\_\_\_\_  
 Usager ayant présenté un résultat supérieur ou égal à 3 GR/champ lors de deux analyses d'urine effectuées à six semaines d'intervalle sans exercice physique intense, traumatisme récent et menstruation avec une culture d'urine négative.  
 Chez l'usager sous warfarine, la valeur cible du RNI est : \_\_\_\_\_

	Identification du requérant	Identification du répondant (s'il y a lieu)
Nom du médecin ou IPS		
Lieu de pratique		
Numéro de téléphone		
Numéro de télécopieur		
Courriel		

Nom de l'intervenant

Signature

Permises

aaaa/mm/jj

**Critères d'exclusion généraux**

- Condition de l'état de santé requérant une prise en charge plus urgente que 24 heures
- Usager présentant l'une des conditions suivantes :
  - Altération de l'état de conscience
  - Détérioration sévère ou rapide de l'état général
  - Douleur intense non soulagée par analgésie
  - Dyspnée
  - Fréquence cardiaque supérieure à 110 bpm
  - Fréquence respiratoire supérieure à 30 respirations par minute
  - Pression systolique inférieure ou égale à 90 mmHg
  - Saturation inférieure à 90 %
  - Signes de déshydratation sévère
  - Signes de choc

**Critères d'exclusion spécifiques**

- Douleur abdominale, lombaire ou sus-pubienne intense, soit supérieure à 5 sur une échelle de 1 à 10, ou non soulagée par la prise d'analgésique de type acétaminophène/anti-inflammatoires non stéroïdiens
- Grossesse
- Infection urinaire
- Œdème périphérique généralisé (incluant les mains et le visage)
- Oligurie depuis plus de 12 heures (moins de 30 mL/h)
- Pression artérielle systolique supérieure à 180 mmHg
- Résultat d'analyse d'urine démontrant présence de protéinurie, cylindres ou globules rouges anormaux
- Usager porteur d'une sonde urinaire

Advenant le cas où les résultats de laboratoire demandés sont anormaux (en vertu de l'application de l'ordonnance collective), l'usager sera référé à l'urgence par l'infirmière de l'accueil clinique :

- Résultat d'hémoglobine inférieur ou égal à 100 g/L de novo
- Résultat de la clairance de créatinine inférieur ou égal à 30 mL/min/1,73 m<sup>2</sup> de novo
- Résultat de créatinine sérique :
  - augmenté de 50 % par rapport au résultat de base
  - OU
  - supérieur ou égal à 150 mmol/L, si aucun résultat de créatinine sérique préalable disponible
- Résultat de RNI augmenté, soit supérieur ou égal à 10 chez l'usager sous warfarine